

**MODELE DE RAPPORT D'ACTIVITE
PORTANT SUR L'ANNEE 2015**

**RAPPORT D'ACTIVITE
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS
DU MORBIHAN**

Rapport établi conformément à l'article L.331-12 du Code de la consommation¹

Préambule, la commission de surendettement des particuliers du Morbihan est compétente pour l'ensemble du département. Elle s'est réunie à 23 reprises au cours de l'année sous revue.

Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission

Dépôts de dossiers et redépôts

En 2015, les dépôts de dossiers dans le Morbihan ont augmenté de 3,72 % alors que nous observons une tendance inverse en région Bretagne -3,59 % et au niveau national -5,90 %. La proportion de redépôts s'accroît très faiblement de 0,64 points pour s'établir à 42,26% contre 44,41% en Bretagne et 44,23% au niveau national. De plus, la proportion de redépôts suite à une suspension d'exigibilité s'établit à 6,17% en diminution de 3,76 points par rapport à 2014.

Recevabilité et orientation

Dans un contexte d'augmentation des dépôts, le nombre de dossiers soumis à la recevabilité a naturellement augmenté de 3,24 %. Par contre, le nombre de dossiers irrecevables diminue très légèrement de 0,48 point. Ce taux atteint 8,8 % dans le Morbihan contre 5,4 % en Bretagne et 6,5 % au niveau national. La part des dossiers orientés vers une procédure de rétablissement personnel augmente de 16,19 %. Ce taux pour 2015 s'établit à 32,2 % contre 33% en Bretagne et 31,20 % au niveau national. La procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire reste peu utilisée (5 dossiers en 2015).

Solutions amiables / mesures imposées ou recommandées / mesures d'effacement de dettes

Dans la procédure dite « classique » (hors rétablissement personnel) la part des dossiers en phase amiable est inférieure à la région mais se situe dans la tendance nationale : 12,44% de plans conventionnels contre 16,32 % en Bretagne et 11,38 % en France. Cette différence s'explique pour partie par une proportion plus élevée de propriétaires dans les ménages surendettés du Morbihan par rapport au niveau national : 12,9 % des dossiers, 13 % en Bretagne et 11,2 % en France (cf. enquête typologique 2015 publiée en février 2016). 763 dossiers ont fait l'objet d'une recommandation d'effacement de dettes sans liquidation judiciaire en 2015 contre 723 en 2014 (+5,53%).

Mesures pérennes et mesures provisoires

En 2015, le taux de solutions pérennes est légèrement supérieur aux niveaux régional (76,4%) et national (76,85) en s'établissant à 78,45 %. Cette amélioration permettra de limiter les redépôts de dossier pour les années futures.

¹ « Chaque commission de surendettement des particuliers établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

**Relations de la commission et de son secrétariat
avec les autres acteurs de la procédure et avec des organismes tiers**

Relations avec les parties prenantes de la procédure	Nombre de réunions?	Objectif / Thème de la réunion
Tribunal ou greffe du tribunal	4	Enquête typologique et échanges sur les pratiques respectives et présentation ADICAR
Commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX)	1	Une réunion et plusieurs échanges pendant l'année
Organismes et les travailleurs sociaux (organismes à caractère social, CAF, FSL)	Nombre de réunions travailleurs sociaux assimilés rassemblés	9 réunions pour 222 travailleurs sociaux
Rencontre avec l'UNCCAS dans le cadre de la convention nationale	Nombre de réunions travailleurs sociaux assimilés rassemblés	Néant
Associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière	Nombre de réunions travailleurs sociaux assimilés rassemblés	2 réunions avec Emmaüs et l'UDAF pour 7 travailleurs sociaux
Autres parties prenantes : Etablissements de crédit de la place, huissiers, chargés de recouvrement, bailleurs...		Néant
Autres actions de concertation, d'information ou de formations effectuées (éducation nationale...)		Néant

Relations avec les Tribunaux :

L'objectif de ces concertations (juillet 2015) visait à présenter le rapport d'activité et l'enquête typologique et à échanger sur les positions des tribunaux et du secrétariat de la commission de surindemnement afin de rapprocher les pratiques respectives. 2 autres réunions se sont tenues en décembre 2015 pour présenter les nouvelles modalités ADICAR notamment.

Relations avec la commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX) :

Les deux commissions ont coopéré par échanges réguliers pour prévenir ou suspendre plus efficacement les actions d'expulsions des ménages surendettés.

Principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la procédure

Principales difficultés rencontrées quant à l'application de dispositions de la procédure

- Cette année encore, quelques dossiers sont déposés à un stade avancé de la procédure de saisie immobilière : très proche de l'audience de l'orientation ou postérieurement à celle-ci ce qui peut obérer les chances de conserver le bien immobilier.

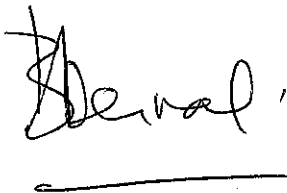
Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées

- Dépôt de dossiers pour des majeurs concernés par une mesure de protection avec une épargne suffisante pour apurer le passif mais non utilisée par le mandataire,
- Courriers non réclamés,
- La production de mandats de vente,
- Mise en place des mesures (accompagnement social et budgétaire),
- Sollicitations directes de la part des notaires préalablement aux ventes immobilières concernant les biens de personnes en situation de surendettement alors qu'il appartient au débiteur de solliciter l'autorisation du Juge ou de la Commission avant de procéder à un acte de disposition de son patrimoine.

Principales difficultés rencontrées auprès des créanciers ou avec d'autres acteurs de la procédure

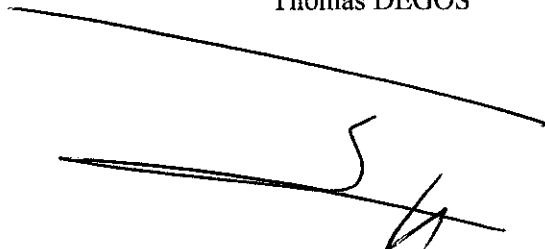
- Absence de réponses.

Le 23 février 2016,



Secrétaire de la Commission
Brigitte DERVAL

Président de la Commission
Thomas DEGOS



**Annexe n°1 du rapport d'activité
Données d'activité 2015**

Variation 2015 / 2014 (en %)	Année 2015	Année 2014
	2 231	2 314
	3,72%	
Dont dossiers déposés avec bien immobilier (résidence principale)	/	311
	/	
Dont proportion de redépôts suite à une suspension d'exigibilité (en % sur 9 mois)	9,93%	6,17%
	-3,76 pts	
Dont proportion de redépôts (en % sur 9 mois)	41,62%	42,26%
	0,64 pts	
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nb)	2 131	2 200
	3,24%	
Dossiers recevables (y compris dossiers jugés recevables)	1 965	2 026
	3,10%	
- Dont dossiers recevables avec bien immobilier (résidence principale)	/	253
	/	
- Dont proportion de dossiers recevables avec une capacité de remboursement négative		52,47%
Dossiers irrecevables (A)	210	209
	-0,48%	
Decisions d'orientation des Commissions (en nb)	1 996	2 038
	2,10%	
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire	698	811
	16,19%	
- vers une procédure de réaménagement de dettes	1 298	1 227
	-5,47%	
Mesures de rétablissement personnel (en nb) (B)	733	768
	4,77%	
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	723	763
	5,53%	
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	10	5
	-50,00%	
Mesures de réaménagement des dettes (en nb) (C)	1 324	1 107
	-16,39%	
- Plans conventionnels conclus	555	291
	-47,57%	
- dont plans conventionnels conclus réglant l'intégralité de l'endettement (2014 est sur 9 mois)	189	168
	-11,11%	
- dont plans conventionnels conclus présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	43	51
	18,60%	
Mesures imposées ou recommandées (avec MIRI)	769	816
	6,11%	
- dont mesures imposées ou recommandées immédiates élaborées	400	583
	45,75%	
- dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité	323	281
	-13,00%	
Dossiers closés toutes phases (en nb) (D)	221	244
	10,41%	
Autres sorties (E)	18	11
	-38,89%	
Dossiers traités par les Commissions (en nb) (A+B+C+D+E)	2 506	2 339
	-6,66%	
Renvoi des dossiers par les juges aux commissions (en nb)	26	5
	-80,77%	
Recommandations homologuées par les juges (en nb)	802	735
	-8,85%	

Structure de décision de la commission

	Données Morbihan	Données Bretagne	Données France
Part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (en % des dossiers traités)	14,32%	9,76%	11,49%
Part des dossiers orientés en PRP avec liquidation judiciaire ou ayant fait l'objet d'une recommandation de RP sans liquidation judiciaire (en % des dossiers traités)	32,88%	33,45%	31,60%
Part des plans conventionnels (en % des dossiers traités)	12,44%	16,32%	11,38%
Part des mesures imposées ou recommandées (hors MIRI) (en % des dossiers traités)	9,96%	10,10%	12,53%
Part des mesures imposées ou recommandées immédiates (MIRI) (en % des dossiers traités)	24,93%	26,34%	28,71%
Part des sorties diverses (en % des dossiers traités)	5,47%	4,04%	4,29%
Taux de solutions pérennes	78,45%	76,04%	76,85%

Annexe 2 du rapport d'activité
Typologie de l'endettement

Données de la Commission :

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés	Nombre moyens de dettes en unité
Dettes financières	64 440,29 €	1 881	8 791	77,19%	34 258,53 €	92,84%	4,67
Dont Autres dettes financières	1 720,48 €	1 311	1 745	2,06%	1 312,34 €	64,71%	1,33
Dont Dettes financières consommation	31 583,06 €	1 689	6 354	37,83%	18 699,27 €	83,37%	3,76
Dont Dettes financières immobilières	31 136,74 €	320	692	37,30%	97 302,32 €	15,79%	2,16
Dettes de charges courantes	7 771,34 €	1 655	7 310	9,31%	4 695,67 €	81,69%	4,42
Autres dettes	11 268,00 €	1 269	3 028	13,50%	8 879,43 €	62,64%	2,39
Endettement global	83 479,63 €	2 026	19 129	100,00%	41 204,16 €	100,00%	9,44

Données de la région :

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés	Nombre moyens de dettes en unité
Dettes financières	293 626,90 €	8 427	39 229	78,30%	34 843,59 €	90,92%	4,66
Dont Autres dettes financières	8 107,48 €	5 598	7 350	2,16%	1 448,28 €	60,39%	1,31
Dont Dettes financières consommation	138 065,72 €	7 563	28 415	36,82%	18 255,42 €	81,59%	3,76
Dont Dettes financières immobilières	147 453,70 €	1 540	3 464	39,32%	95 749,15 €	16,61%	2,25
Dettes de charges courantes	35 542,95 €	7 645	32 799	9,48%	4 649,18 €	82,48%	4,29
Autres dettes	45 833,57 €	5 700	13 213	12,22%	8 040,98 €	61,50%	2,32
Endettement global	375 003,42 €	9 269	85 241	100,00%	40 457,81 €	100,00%	9,20